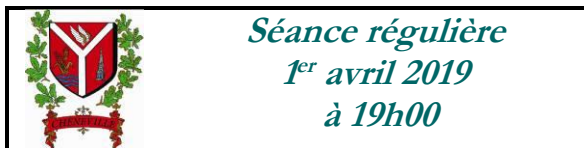


# MUNICIPALITÉ DE CHÉNÉVILLE



Cette séance régulière, tenue le 1<sup>er</sup> avril 2019, à 19 h, est présidée par le maire, monsieur Gilles Tremblay, en présence des conseillers suivants: monsieur Gaétan Labelle, madame Nicole Proulx Viens, monsieur Maxime Proulx Cadieux, monsieur Normand Bois, madame Sylvie Potvin et monsieur Yves Laurendeau.

La secrétaire exécutive adjointe, Madame Krystelle Dagenais, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

## **L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :**

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Maire, Gilles Tremblay constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 19h devant 10 personnes.

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DES PROCÈS-VERBAUX**

2019-04-079

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle et résolu

**QUE,**

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2019-04-080

Adoption des procès-verbaux des séances du 4, du 18 et du 22 mars 2019

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière du 4 mars 2019 ainsi que de ceux des séances extraordinaires du 18 et du 22 mars 2019;

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville adopte les procès-verbaux ci-haut mentionnés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **3. PAROLE AUX PORTEURS DE DOSSIERS**

### **4. RAPPORT DU DÉPARTEMENT D'URBANISME ET DES TRAVAUX PUBLICS**

Le rapport en urbanisme et la liste des permis, ainsi que le compte-rendu des travaux publics ont été déposés pour le mois de mars 2019.

**5. DOSSIERS À TRAITER**

**5.1. 2019-04-081**

**Facturation Charlebois et Gratton, CPA**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Chénéville a mandaté la firme Charlebois et Gratton, CPA Inc. pour la vérification et la préparation des états financiers de l'exercice 2018;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Chénéville a reçu une facture d'honoraires professionnels pour la préparation et l'audit du rapport financier 2018, pour la préparation de la déclaration de revenus des sociétés (T2) pour la même année ainsi que pour des travaux supplémentaires se rapportant à nos projets RRRL, dont le total, avant les taxes, est de 12 110.00 \$;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Maxime Proulx Cadieux et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement pour un montant de 13 923.47 \$, taxes incluses;

**QUE,**

La dépense soit appliquée au compte # 02-13000-413.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.2. 2019-04-082**

**Assemblée générale annuelle de Tricentris 2019**

**ATTENDU QUE** l'assemblée générale annuelle (AGA) de Tricentris aura lieu le jeudi 11 avril prochain à Lachute;

**ATTENDU QUE** madame Nicole Viens est la personne désignée par le conseil pour représenter la Municipalité à cette assemblée;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise les frais de déplacement pour la participation de madame Nicole Viens à l'AGA 2019 de Tricentris;

**QUE,**

La dépense soit affectée au compte # 02-11000-310.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

5.3. 2019-04-083

**Adoption du Plan de Mise en Œuvre Local 2018 (année 9 du Schéma de couverture de risques)**

**ATTENDU QUE** le Plan de Mise en Œuvre Local 2018 en rapport au Schéma de couverture de risques à incendie a été transmis par monsieur Éric Drouin;

**ATTENDU QUE** le conseil a pris connaissance des grandes lignes dudit rapport annuel;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville entérine ledit plan 2018;

**QU',**

Une copie du plan soit transmise à monsieur Éric Lacasse, responsable en matière du schéma de couverture de risques des incendies de la MRC de Papineau;

**QU',**

Une copie de la présente résolution soit transmise à monsieur Éric Drouin, responsable du service des incendies.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

5.4. 2019-04-084

**Réseau Biblio de l'Outaouais – Assemblée générale annuelle 2019**

**ATTENDU QUE** l'assemblée générale annuelle du réseau Biblio de l'Outaouais aura lieu le samedi 1er juin 2019 à Messines;

**ATTENDU QUE** les coûts d'inscription, incluant le dîner, sont de 27.00 \$ par personne plus les taxes applicables;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par madame Sylvie Potvin et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise une dépense au montant de 62.08 \$ taxes incluses pour l'inscription de Mesdames Madeleine Tremblay, responsable de la bibliothèque, et Nicole Viens, représentante municipale de Chénéville;

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le remboursement des frais de déplacement sur présentation de pièces justificatives;

**QUE,**

La dépense soit appliquée au compte # 02-70230-310.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.5. 2019-04-085**

**Appel d'offres assurances collectives**

**ATTENDU QUE** le contrat d'assurances collectives pour les employés de la municipalité arrivait à échéance;

**ATTENDU QUE** des appels d'offres par invitation ont été faits sous la supervision de Groupe Major, le gestionnaire du fond de retraite et du régime d'assurance collective de la municipalité;

**ATTENDU QUE** Groupe Major a analysé le résultat des appels d'offres et propose à la municipalité d'accepter la proposition de renouvellement d'Assomption Vie pour les garanties santé et dentaire;

**ATTENDU QUE** Groupe Major suggère également de changer d'assureur pour les garanties Vie, Vie personnes à charge, Décès et mutilation accidentelles et Invalidité longue durée en acceptant la proposition de Great-West;

**ATTENDU QUE** ce changement n'apportera pas de modifications pour les employés puisqu'ils vont conserver les mêmes cartes et la même façon de procéder, car c'est Groupe Major qui reste le gestionnaire du régime de la municipalité;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle  
et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte les recommandations de Groupe Major en ce qui concerne les fournisseurs d'assurances collectives.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.6. 2019-04-086**

**Autorisation pour appel d'offres pour conteneurs écocentre**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Lac-Simon assure la gestion de l'écocentre que notre municipalité partage avec eux;

**ATTENDU QUE** des appels d'offres doivent être lancés afin de trouver un fournisseur pour les conteneurs utilisés à l'écocentre;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par madame Nicole Proulx Viens  
et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise la municipalité de Lac-Simon à procéder à l'appel d'offres, à publier l'avis sur SEAO et aux endroits appropriés au nom de la municipalité de Chénéville.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

5.7. 2019-04-087

**Ajout de protection assurance – protection contre cyberattaques**

**ATTENDU QUE** les risques de cyberattaques sont de plus en plus élevés et les municipalités sont fréquemment la cible des malfaiteurs informatiques;

**ATTENDU QUE** la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ), assureur de la municipalité, propose une assurance des cyberrisques, incluant la protection des renseignements personnels, le remboursement des frais de cyberextorsion, le remboursement de pertes liées à l'interruption des activités ainsi que les frais pour restaurer les données électroniques, les logiciels, les applications et autres programmes informatiques ainsi que les dommages à autrui;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par madame Sylvie Potvin  
et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte l'offre de la MMQ pour l'ajout de l'assurance des cyberrisques au montant de 500\$ par année, sans aucuns frais d'administration additionnels.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

5.8. 2019-04-088

**Mandat à Asisto pour aide demande de subvention projet égout**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Chénéville a monté un dossier pour une demande de subvention pour l'implantation d'un réseau d'égout dans le centre villageois;

**ATTENDU QUE** le dossier est maintenant assez complété pour qu'une demande de subvention soit déposée;

**ATTENDU QUE** la firme Asisto Inc. propose ses services afin de nous accompagner dans le dépôt de la demande et le suivi auprès du Ministère;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Normand Bois  
et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte l'offre d'Asisto Inc. pour de l'accompagnement sur une base de tarif horaire, jusqu'à concurrence de 2 000.00\$ plus les taxes applicables;

**QUE,**

La dépense soit appliquée au compte # 03-61010-000.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.9. 2019-04-089**

**Autorisation dépôt de demande aide financière – PRIMEAU – Projet Réseau d'égout**

**ATTENDU QUE** la municipalité a pris connaissance du Guide sur le Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et doit respecter toutes les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par madame Nicole Proulx Viens et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville s'engage à respecter toutes les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle;

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue associés à son projet au programme PRIMEAU;

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville confirme qu'il assume tous les coûts non admissibles et les dépassements de coûts associés à son projet au programme PRIMEAU;

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme PRIMEAU.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.10. 2019-04-090**

**Adoption du Plan d'actions et de la Politique familiale et MADA**

**ATTENDU QUE** la municipalité travaille sur la mise à jour de ses politiques familiale et démarche Municipalité amie des aînées (MADA) depuis plus d'un an;

**ATTENDU QU'** un document est maintenant prêt à être adopté;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville adopte la Politique familiale et Démarche MADA présentées ainsi que le plan d'actions s'y rapportant;

**QUE,**

Les documents relatifs à ces politiques soient envoyés à la MRC de Papineau qui s'y réfèrera pour élaborer ses propres politiques.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

5.11. 2019-04-091

**Déclaration d'adhésion à l'éthique en sport**

**ATTENDU QUE** la municipalité reconnaît l'importance d'un environnement de loisir et de sport sûr et accueillant pour tous, souscrit à *l'Avis sur l'éthique en loisir et en sport* du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec et s'engage :

- à mettre au premier plan les valeurs indissociables d'une contribution positive de la pratique d'activités de loisir et de sport;
- à promouvoir l'éthique auprès de son organisation et de ses citoyens ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Maxime Proulx Cadieux et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise la directrice générale ou son adjointe à signer la déclaration d'adhésion *Avis sur l'éthique en loisir et en sport* au nom de la municipalité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

5.12. 2019-04-092

**Autorisation paiement facture – Centre régional d'archives de l'Outaouais (CRAO)**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Chénéville a mandaté le Centre régional d'archives de l'Outaouais (CRAO) pour la gestion documentaire de la municipalité;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Chénéville a reçu une facture d'honoraires dont le total est de 4863.47 \$;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par madame Sylvie Potvin et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement pour un montant de 4 863.47 \$;

**QUE,**

La dépense soit appliquée au compte # 03-61042-000.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

5.13. 2019-04-093

**Autorisation paiement facture – Clavelle construction**

**ATTENDU QUE** la résolution #2019-02-037 qui autorise l'achat et l'installation d'une plate-forme inclinée de Delta dans le cadre du programme Fonds pour l'accessibilité – Subventions d'Emploi et Développement social Canada (EDSC);

**ATTENDU QUE** la municipalité de Chénéville a reçu la facture pour ces travaux dont le total est de 20 255.40 \$;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle  
et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement pour un montant de 20 255.40 \$;

**QUE,**

La dépense soit prise au compte # 03-61040-000 et financée par la subvention d'EDSC.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

5.14. 2019-04-094

**Autorisation dépôt demande d'aide financière – Fonds culturel de Papineau – Volet patrimoine**

**ATTENDU QUE** la municipalité désire restaurer son parcours patrimonial;

**ATTENDU QUE** le Fonds culturel de la MRC de Papineau – Volet Patrimoine permet le dépôt de projets qui contribuent au développement des connaissances sur l'histoire et le patrimoine culturel de la MRC ou qui favorise la reconnaissance, la conservation, la mise en valeur et la transmission du patrimoine culturel de la MRC;

**ATTENDU QUE** la subvention maximale qui peut être octroyée est de 4 000.00\$ par projet et le coût total de notre projet est estimé à 4 800.00\$;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Normand Bois  
et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise la demande de financement dans le cadre du Fonds culturel de la MRC de Papineau – Volet culturel pour son projet de restauration du parcours patrimonial et accepte de payer sa part des coûts qui ne seront pas couverts par la subvention;

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise madame Cathy Sophie Deschatelets, coordonnatrice des loisirs à agir comme mandataire délégué pour le suivi de la demande de financement;

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise madame Suzanne Prévost, directrice générale ou, en son absence, son adjointe madame Krystelle Dagenais à signer la convention d'aide financière au nom de la Municipalité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**5.15. 2019-04-095**

**Autorisation de dépôt demande d'aide financière – Fondation Postes Canada - Projet instruments de musique et jeux de société à la bibliothèque**

**ATTENDU QUE** la municipalité désire augmenter l'offre de services à la bibliothèque municipale;

**ATTENDU QUE** la Fondation communautaire de Postes Canada offre du soutien financier aux initiatives qui viennent en aide aux enfants jusqu'à concurrence de 25 000.00\$;

**ATTENDU QUE** le coût total de notre projet est estimé à environ 11 000.00\$;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Normand Bois  
et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise la demande de financement dans le cadre la Fondation communautaire de Postes Canada pour son projet de prêts d'instruments de musique et de jeux de société à la bibliothèque municipale;

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise madame Cathy Sophie Deschatelets, coordonnatrice des loisirs à agir comme mandataire délégué pour le suivi de la demande de financement;

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise madame Suzanne Prévost, directrice générale ou, en son absence, son adjointe madame Krystelle Dagenais à signer la convention d'aide financière au nom de la Municipalité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.16. 2019-04-096**

**Autorisation à formuler une demande d'assistance financière pour la fête nationale du Québec 2019**

**ATTENDU QUE** madame Cathy Sophie Deschatelets organisera les activités pour la fête nationale du Québec 2019 dans le cadre du lancement des Politiques familiale et Démarche Municipalité Amis des Aînés (MADA);

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau  
et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise madame Cathy Sophie Deschatelets à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la fête nationale du Québec 2019.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 6. CORRESPONDANCE

### **C-001 Demande de commandite – Atelier Formation socioprofessionnelle de la Petite-Nation**

2019-04-097

#### **Demande de commandite – Atelier Formation socioprofessionnelle de la Petite-Nation**

**ATTENDU QUE** l'Atelier de formation socioprofessionnelle de la Petite-Nation (Atelier FSPN) organise un souper spaghetti / soirée dansante pour une deuxième année consécutive le samedi 8 juin prochain au Complexe Whissell de Saint-André-Avellin, une activité de financement pour agrémenter les services offerts aux participants des services de l'organisme;

**ATTENDU QUE** l'Atelier demande des commandites et propose le plan de commandite suivant :

- Partenaire principal – présentateur officiel du souper 750.00\$
- Partenaire d'action 250.00\$
- Partenaire de soutien 125.00\$
- Partenaire de soutien de l'événement don au montant de notre choix;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Maxime Proulx Cadieux et résolu

#### **QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville fasse don d'un montant de 50.00 \$ à l'Atelier FSPN;

#### **QUE,**

La dépense soit prise au compte # 02-70290-970 et financée par le surplus non affecté.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **C-002 Demande de gratuité de salle et tarification réduite pour vin – 40e anniversaire Club Pop Gym**

2019-04-098

#### **Demande de gratuité de salle et tarification réduite pour vin– 40e anniversaire Club Pop Gym**

**ATTENDU QUE** le Club Pop Gym fête son 40<sup>e</sup> anniversaire de fondation cette année et organise un souper le 15 juin 2019;

**ATTENDU QUE** le Club demande le prêt de la salle Danny-Legault gratuitement pour y tenir ce souper;

**ATTENDU QU'** un verre de vin sera offert par le Club à chaque personne présente au souper pour trinquer;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Maxime Proulx Cadieux et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le prêt de la salle Danny-Legault gratuitement pour le souper;

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise une tarification au prix coûtant pour le vin qui sera offert pour trinquer lors de l'événement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C-003 Demande d'appui – Opposition au registre des armes à feu du Québec**

2019-04-099

**Opposition au registre des armes à feu du Québec**

**ATTENDU QUE** l'ex premier ministre du Québec, monsieur Philippe Couillard a forcé en juin 2016 la création du registre SIAF (Service d'Immatriculation des armes à feu du Québec) en n'autorisant pas le vote libre de ses députés;

**ATTENDU QUE** la loi sur l'immatriculation des armes à feu sans restriction du Québec est entrée en vigueur le 29 janvier 2018 en précisant que les armes à feu doivent être inscrites au registre au plus tard à la fin janvier 2019;

**ATTENDU QUE** l'implantation de ce registre (17 millions pour la mise en place et 5 millions annuellement pour l'exploitation) n'apporte aucune mesure de sécurité concrète pour combattre l'importation, la fabrication et la possession d'armes illégales;

**ATTENDU QUE** le SIAF tend à démoniser les armes à feu et les propriétaires honnêtes possédant les permis fédéraux requis, mais laisse complètement de côté les criminels se procurant des armes sur le marché noir;

**ATTENDU QUE** en date du 20 décembre 2018, soit un mois avant la date butoir, 82% des armes québécoises (1,6 million) n'étaient toujours pas inscrites au registre;

**ATTENDU QUE** le projet SIAF risque de connaître le même sort que le registre canadien des armes à feu (qui est passé de 2 millions à 2 milliards), vu les faibles résultats jusqu'à maintenant;

**ATTENDU QUE** l'abandon du registre libérerait des sommes importantes qui pourraient être mieux utilisées (en santé mentale, par exemple);

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Normand Bois  
et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville invite les autres municipalités québécoises à demander aux députés, à la ministre de la Sécurité publique du Québec et au premier ministre de faire marche arrière en ce qui concerne la loi sur l'immatriculation des armes à feu sans restriction;

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville exprime sa solidarité avec les chasseurs, les tireurs sportifs, les collectionneurs et les citoyens qui jugent ce registre intrusif et inefficace;

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville demande au gouvernement du Québec de soutenir concrètement les initiatives contre l'importation, la fabrication et la possession d'armes illégales;

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville propose au gouvernement du Québec de mettre en place des programmes nécessaires d'information et d'éducation afin d'enrayer la stigmatisation des armes à feu et la démonisation de leurs propriétaires;

**QUE,**

Une copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre du Québec, à la ministre de la Sécurité publique du Québec, à la MRC de Papineau et à toutes ses municipalités.

**VOTE**

Nom	Fonction	Siège	Pour	Contre
<b>M. Gilles Tremblay</b>	Maire			
<b>M. Gaétan Labelle</b>	Conseiller	1	X	
<b>Mme Nicole Proulx Viens</b>	Conseillère	2	X	
<b>M. Maxime Proulx Cadieux</b>	Conseiller	3	X	
<b>M. Normand Bois</b>	Conseiller	4	X	
<b>Mme Sylvie Potvin</b>	Conseillère	5		X
<b>M. Yves Laurendeau</b>	Conseiller	6	X	

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7. VARIA**

**8. ACCEPTATION DES COMPTES ET VIREMENTS DE CRÉDITS**

**2019-04-100**

**ADOPTION DES COMPTES ET VIREMENTS CRÉDITS**

Il est proposé par madame Sylvie Potvin

**QUE,**

Le conseil adopte les chèques numéro **# 10 718 à # 10 751** nécessaires au paiement des comptes présentés à la « LISTE DES DÉBOURSÉS » en date du 31/03/2019 et dont le total se chiffre à **51 232.25 \$** ainsi que la liste des prélèvements à la même date et dont le montant se chiffre à **5 888.97 \$**;

L'émission des chèques et les prélèvements représentent un montant total de **57 121.22 \$**, somme qui est et sera acquittée pour et au nom de la Municipalité de Chénéville.

Je soussigné, sec. trés. certifie sous mon serment d'office que nous avons les crédits nécessaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-hauts énumérées ont été autorisées.

---

Suzanne Prévost, Directrice générale

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9. ACCEPTATION DU RAPPORT DES SALAIRES NETS**

**2019-04-101**

**ADOPTION DU RAPPORT DES SALAIRES NETS**

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle

**QUE,**

Le conseil adopte le rapport des salaires nets du mois de mars 2019 au montant total de **22 652.46 \$**.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10. PAROLE AU PUBLIC**

**11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2019-04-102**

**Levée de la séance**

Il est proposé par madame Nicole Proulx Viens et résolu

**QUE,**

La présente séance soit et est levée à 19h48.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
Gilles Tremblay, Maire

\_\_\_\_\_  
Krystelle Dagenais, Secrétaire exécutive adjointe

Je soussigné, Gilles Tremblay, maire de la municipalité de Chénéville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.